

# Report of the Annual Meeting Rapports annuels de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

## La plus vieille maison du Canada

Adrien Pouliot, s.j.

Volume 28, numéro 1, 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/300305ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/300305ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (imprimé)

1712-9095 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pouliot, A. (1949). La plus vieille maison du Canada. *Report of the Annual Meeting / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 28(1), 22–31.  
<https://doi.org/10.7202/300305ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1949

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## LA PLUS VIEILLE MAISON DU CANADA

Par le R. P. ADRIEN POULIOT, s.j.  
*Le Collège des Jésuites, Québec*

LE 22 mai dernier, dans l'anse de Sillery, à quatre milles en amont de Québec, M. le vice-consul de France, M. Paul del Perugia, présidait à l'inauguration officielle de la Vieille Maison des Jésuites, définitivement transformée en musée. Classée comme monument historique depuis 1924, alors que M. Pierre-Georges Roy, de la Société Royale du Canada, le créateur de nos archives provinciales, en obtenait la donation au gouvernement de Québec, la Vieille Maison des Jésuites de Sillery, redevenue propriété privée en 1946, s'entendait périodiquement, depuis lors, menacer de démolition. Ému dans son amour profond des vieilles choses, M. Roland Gagné, de Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix, l'acquiesça en 1948, et après un an de réparations, d'aménagement . . . et de dépenses, il réalise aujourd'hui le voeu des donateurs de 1924: ". . . that the said building be used as a museum of historical mementos pertaining to or of interest to the Dominion of Canada, the Province of Quebec, or to persons who have lived in the said Province."<sup>1</sup>

En ce temps d'exploitation touristique effrénée, le public a raison de se défier des prétendues résurrections et il est justifié de poser à M. Gagné, au sujet de la vieille maison de Sillery, les trois questions suivantes: (1) A quel fait cette maison doit-elle d'avoir été classée comme un monument historique? (2) Cette maison est-elle l'authentique maison de 1637? (3) Est-elle vraiment, selon l'expression du dépliant publicitaire, "la plus vieille maison du Canada"? C'est à l'histoire qu'il appartient de répondre à ces trois questions.

### I

Le traité de Saint-Germain-en-Laye avait, le 29 mars 1632, rendu à la France ses possessions d'Amérique. Le 5 juillet suivant, sur le vaisseau qui ramenait à Québec Emery de Caen, chef provisoire de la colonie, trois Jésuites avaient trouvé place: le P. Paul Le Jeune, le P. Anne de Nouë, le Frère coadjuteur Gilbert Burel. Brébeuf et Massé, deux vétérans d'avant les Kirke, arrivèrent en 1633; quatre autres les rejoignirent l'année suivante; en 1637 la mission comptait vingt-trois prêtres et six coadjuteurs.<sup>2</sup> Ils avaient pour supérieur le P. Paul Le Jeune, esprit brillant, méthodique, observateur sagace, écrivain pétillant, auquel nous devons les meilleures Relations.

Mais ni le P. Le Jeune, ni ses confrères n'étaient venus au Canada comme chroniqueurs: ils avaient été envoyés comme missionnaires. Une fois organisée, à Notre-Dame-de-Recouvrance, la vie religieuse des traités et des colons français, le P. Le Jeune tourna les yeux vers la masse pitoyable des Indiens. Ils étaient de deux catégories: les sédentaires et les nomades. Instruit par l'expérience d'une pénible hivernement en forêt avec un parti de Montagnais, le P. Le Jeune déterminait ainsi son plan d'évangélisation:

<sup>1</sup>Donation by the estate of Hon. R. R. Dobell to La Commission des Monuments Historiques, Nov. 14, 1924, Greffe du Notaire Yves Montreuil, Québec, P.Q., no. 4, 820.

<sup>2</sup>Camille de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle* (3 vols., Paris, 1895), vol. I, chap. III.

Aux tribus sédentaires, prometteuses d'une riche moisson, il enverrait volontiers de nombreux ouvriers.<sup>3</sup> Et, de fait, dès le mois d'août 1634, les R. P. de Brébeuf, Davost et Daniel montaient en Huronie.

Le cas des nomades était différent: "Il me semble," écrit le P. Le Jeune, "qu'on ne doit pas espérer grand'chose des Sauvages tant qu'ils seront errants: vous les instruisez aujourd'hui; demain, la faim vous enlèvera vos auditeurs, les contraignant d'aller chercher leur vie dans les fleuves et dans les bois. . . . De les vouloir suivre, il faudrait autant de religieux qu'ils sont de cabanes. . . . [D'ailleurs] je ne crois pas que, de cent religieux, il y en ait dix qui puissent résister aux travaux qu'il faut endurer à leur suite. . . . Ces raisons et beaucoup d'autres. . . me font croire qu'on travaillera beaucoup et qu'on avancera fort peu si on n'arrête [si on ne rend sédentaires] ces barbares. . . . Or avec le secours de quelques ouvriers de bon travail, il serait aisé d'arrêter [ainsi] quelques familles, vu que quelques-uns m'en ont déjà parlé: . . . [ils] s'accoutumeraient d'eux-mêmes petit à petit à tirer quelque chose de la terre."<sup>4</sup>

L'idée de grouper les nomades en une chrétienté agricole près de Québec était magnifique: elle s'inspirait des fameuses réductions du Paraguay. Mais la réalisation de cette entreprise coûteuse ne serait possible qu'avec le concours d'un puissant de la terre. C'est d'ailleurs le rôle providentiel de la richesse que de servir les fins miséricordieuses de Dieu. Celui "qui veut le salut de tous les hommes et leur venue à la connaissance de la vérité"<sup>5</sup> mit sous les yeux de Noël Brûlart de Sillery la Relation du P. Le Jeune et lui parla au cœur.

Noël Brûlart de Sillery (1577-1640) était un grand de la Cour de France, au temps de Henri IV et de Louis XIII. Commandeur de l'Ordre de Malte, ambassadeur à Madrid, puis à Rome, il avait obtenu pour Richelieu le chapeau de cardinal. Enveloppé dans la disgrâce de son frère, le chancelier, et de son neveu, le secrétaire d'État, qui s'étaient opposés à l'entrée de Richelieu au Conseil Royal, l'humiliation lui valut de peser à leur juste valeur les succès de ce monde. Le jubilé de 1625, avec ses grâces abondantes, acheva l'oeuvre purificatrice. Sous la direction de Saint Vincent de Paul,—"Monsieur Vincent"—il se mit à l'école de la perfection. Pour lui, la sainteté prit la forme du détachement et des libéralités. Son hôtel somptueux, à Paris, devint la propriété du Cardinal; son mobilier, vendu, se mua en aumônes; lui-même vint habiter une maison des Visitandines, ajouta à leur couvent un grand corps de logis et fit bâtir une chapelle spacieuse, dont il posa la première pierre. Ainsi se vérifiait la parole qu'il avait dite à sa soeur, Madame de Trélon, surprise du changement: "Ma soeur, je n'ai fait que tourner la médaille, c'est-à-dire faire et employer pour Dieu ce que je faisais pour le monde et la vanité." Notre-Seigneur, auteur et témoin de cette docilité à la grâce, la récompensa en appelant le commandeur au sacerdoce. En 1632, Noël Brûlart de Sillery revêtit l'habit ecclésiastique; en 1634, il devenait prêtre; il avait cinquante-sept ans.<sup>6</sup>

Le Commandeur de Sillery avait, dès le début, fait partie de la Compagnie des Cent-Associés, chargée des intérêts tant spirituels que

<sup>3</sup>*Ibid.*, chap. IV.

<sup>4</sup>A. Côté (éd.), *Relations des Jésuites* (3 vols., Québec, 1858), I, *Relations*, 1634, 11.

<sup>5</sup>Ère Épître à Timothée, chap. II, v. 4.

<sup>6</sup>Chanoine H.-A. Scott, *Une Paroisse historique de la Nouvelle-France: Notre-Dame de Sainte-Foy* (Québec, 1902), vol. I, chap. V, *passim*.

temporels de la Nouvelle-France. Son nouvel état de vie le rendait encore plus sensible aux désirs de l'apostolique Père Le Jeune. Il résolut de le seconder de quelque façon, en lui fournissant immédiatement douze mille livres tournois (environ \$10,000) et quelques ouvriers.<sup>7</sup> De son côté, le commis-général de la Compagnie à Québec, François Derré de Gand, possédait, sur le Saint-Laurent, à quatre milles en amont, une anse de trente arpents, entre la Pointe-de-Puiscaux et la pointe Saint-Joseph, plus cent arpents sur la falaise. Le P. Le Jeune obtint d'y établir la fondation de M. de Sillery.<sup>8</sup> En l'honneur du premier patron du Canada, choisi par les Récollets en 1624, le P. Le Jeune consacra l'oeuvre à Saint-Joseph.

Le dessein de M. de Sillery se limitait encore, à ce moment-là, à la fondation d'une école pour l'éducation des petites filles sauvages mêlées aux petites françaises.<sup>9</sup> En 1638, sur une requête du P. Le Jeune, il modifie son plan, accepte de subvenir au soutien d'une réduction et, le 22 février 1639, par contrat, il fait don à la résidence de Saint-Joseph d'un capital de vingt mille livres (\$16,000).

Les termes de la donation sont les suivants: (1) Elle est "à l'honneur et gloire de la très Sainte Trinité, du Père qui a choisi la Vierge pour donner à son Fils une seconde vie, du Fils qui l'a reçue pour sa mère, et du Saint-Esprit qui a opéré en elle l'oeuvre adorable de l'Incarnation; et en l'honneur de cette même Vierge qui a toujours été sans tache et sans défaut, et en mémoire et action de grâce des miracles de sainteté opérés en elle, et aussi en reconnaissance des grâces qu'il [le donateur] a reçues de Dieu par son moyen." (2) Elle oblige à une messe quotidienne en l'honneur de la Sainte Vierge. (3) Le donateur s'engage à payer annuellement une rente de quinze cents livres (\$1,200); à sa mort, les Pères entreront en possession du capital de vingt mille livres, dont les revenus serviront d'abord à la construction d'une église en l'honneur de la Vierge, puis au soutien de la mission.<sup>10</sup>

Le cadeau était d'importance: il assurait à l'établissement sa survie. Le nom du fondateur méritait de passer à l'histoire: la mission Saint-Joseph s'appela Saint-Joseph de Sillery. Et aujourd'hui encore, dans la progressive cité qui a remplacé la mission, la Vieille Maison des Jésuites perpétue le souvenir d'un geste sublime à portée éternelle.

## II

Mais, au fait, l'édifice que vient de restaurer M. Roland Gagné est-il vraiment celui qu'érigèrent les Jésuites en 1637, grâce au don de M. de Sillery?

L'histoire de la Vieille Maison des Jésuites se partage en trois périodes. La première va de 1637 à 1698: Sillery est une mission, mission algonquine et montagnaise jusqu'en 1670, mission abénakise jusqu'en 1698. La seconde couvre tout le XVIIIe siècle: rattaché, du point de vue canonique, à la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Foy, Sillery devient un domaine, que les Jésuites afferment à des particuliers. La troisième s'étend de 1800 à nos jours: les Jésuites ont disparu; leurs biens, accaparés par l'État, sont administrés par une commission gouvernementale;

<sup>7</sup>*Ibid.*, 73.

<sup>8</sup>*Ibid.*, 74-6; *Relations*, 1638, 17.

<sup>9</sup>Scott, *Une Paroisse historique*, 68-9.

<sup>10</sup>*Ibid.*, 477 et suivantes.

le domaine de Sillery subit les vicissitudes ordinaires et extraordinaires des propriétés: il est loué, sous-loué, vendu, donné, repris, revendu.

Au cours de ces trois périodes, pouvons-nous sans discontinuité reconnaître l'identité de la Vieille Maison des Jésuites?

Il existe sur la première période un document irrefutable et inépuisable: c'est le registre de la mission, conservé à l'archevêché de Québec. Il a pour titre: *Liber Baptizatorum a Patribus Societatis Jesu in residentia seu reductione Sancti Josephi vulgo Sillery*. Complété par les Relations, le Journal, les catalogues annuels, les Annales de l'Hôtel-Dieu, la correspondance de Marie de l'Incarnation, ce registre constitue la source principale de nos renseignements sur la mission et, incidemment, sur la maison de Sillery.<sup>11</sup>

"Jacta sunt fundamenta domus die julii 1637," dit la page liminaire du registre. "Les fondations de la maison ont été commencées, un jour [non indiqué] de juillet 1637, et le 14 avril 1638, deux Pères de la Compagnie de Jésus s'y sont transportés pour l'habiter et pour instruire deux familles de Sauvages qui y avaient fixé leur séjour."

Ce texte capital est de la main du P. Jean de Quen, l'un de ces "deux pères," l'autre étant le P. Le Jeune, comme l'indique une note marginale du même P. de Quen.

S'agit-il déjà d'une maison en pierre? Le mot "fundamenta-fondations," n'est pas probant par lui-même, bien qu'il soit un indice. En voici d'autres: la maison est évidemment spacieuse puisque, outre les vingt personnes—hommes, femmes et enfants—qui occupent à l'aise une seule pièce,<sup>12</sup> les Pères y habitent aussi séparément, qu'ils y célèbrent la messe et font des prières publiques.<sup>13</sup> Le P. Le Jeune compare les deux premières familles sédentaires aux premières pierres de l'édifice spirituel qu'évoque à ses yeux l'édifice matériel qu'elles habitent. Le rapprochement s'imposait davantage si la maison était de pierre. De fait, elle l'était: Marie de l'Incarnation nous le dit explicitement. Le 26 août 1644, elle écrit à son fils, Dom Claude Martin: "Pour répondre à ce que vous désirez savoir touchant le pays, je vous dirai, mon très cher fils, qu'il y a des maisons de pierres, de bois et d'écorces. La nôtre est toute de pierres. . . . Le Fort est de pierres et les maisons qui en dépendent. Celles des Révérends Pères, de Madame notre fondatrice, des Mères Hospitalières et des Sauvages sédentaires, de pierres. . . ."<sup>14</sup>

Le 13 juin 1657 fut pour la mission une triste journée: "A deux heures de la relevée [i.e. de l'après-midi]," lit-on dans le *Journal*, "la maison de Sillery, la chapelle et tous les bâtiments furent réduits en cendres par le feu, qui prit par la cheminée et que le vent porta partout." Nous voilà bien attrapés. Tout a brûlé en 1657, tout a été réduit en cendres: la vieille maison des Jésuites de 1949 n'est donc pas celle de 1637. Voyons-y de plus près. Que le bois ait bel et bien brûlé, par un fort vent, soit; mais pas la pierre, pas le mortier solide du XVII<sup>e</sup> siècle! Et quand on décida de tout reconstruire en 1660, on le fit sur les mêmes murs. Cela suffit pour qu'on puisse réaffirmer l'identité de l'édifice.

<sup>11</sup>*Ibid.*, 90 n.

<sup>12</sup>*Relations*, 1638, 19.

<sup>13</sup>*Ibid.*, 1639, 19.

<sup>14</sup>*Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours: Fondatrice des Ursulines de la Nouvelle-France: Écrits spirituels et historiques*, publiés par Dom Claude Martin, réédités par Dom Albert Jamet (Québec, 1935), vol. III, lettre CVII, p. 370.

Trois documents officiels—entre autres—nous permettent de suivre la maison de Sillery au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

“L’aveu et dénombrement” de 1733 décrit avec précision les quatre bâtiments qui existent alors sur le domaine: “Il y a de construit en pierre une maison de quarante-sept pieds de long sur vingt-six pieds de large, une chapelle érigée sous le titre de Saint-Michel aussi construite en pierre de quarante-six pieds de long sur vingt-quatre pieds de large, une autre maison pour le fermier de quarante-trois pieds de long sur seize pieds de large, avec une écurie, étable et grange sous le même toit de quarante pieds de long sur vingt-deux pieds de large, moitié construite en pierre et l’autre moitié de charpente, jardin cour et verger, trente arpents de terre labourable et dix arpents de prairie.”<sup>15</sup>

Après la conquête, les Jésuites restèrent provisoirement en possession de leurs biens.<sup>16</sup> Le 20 juin 1763, le Supérieur, le P. Augustin Louis de Glapion, afferme et loue pour sept ans au sieur John Taylor Bondfield, négociant de Québec, “le domaine de Sillery dans toute son étendue, en y comprenant les droits de pesches et de chasse ainsi que reste de bâtiments, avec les vergers, prairies, terres labourables, terres en bois, anses et grèves.”<sup>17</sup> M. Bondfield pouvait, au bout de sept ans, renouveler son bail. Il fit plus: le 13 juin 1774, on convint de part et d’autre de considérer l’engagement, un peu modifié, valable jusqu’en 1784.<sup>18</sup> Aussi dans “L’aveu et dénombrement” du 12 décembre 1781, le P. Jean-Joseph Casot, procureur des Missions des Jésuites au Canada, déclare-t-il que la seigneurie de Sillery comprend “un Domaine contenant cent arpents en superficie affermé au Sieur Jean Bondfield, et une Eglise et presbytère sur un terrain de quatre arpents en superficie à l’usage du curé.”<sup>19</sup>

La maison de quarante-sept pieds par vingt-six, dans l’aveu de 1733, est un des “restes de bâtiments” loués à John Taylor Bondfield en 1763; c’est le “presbytère . . . à l’usage du curé” (de Sainte-Foy), dans l’aveu de 1781; c’est la Maison des Jésuites.

A la mort du dernier d’entre eux, le P. Casot, qui décéda le 16 mars 1800, la Couronne s’empara de tous leurs biens. Une commission spéciale fut nommée pour les administrer: La Commission des Biens des Jésuites. C’est en glanant ici et là dans les rapports de cette commission, dans les journaux et bouquins de l’époque, dans les actes notariés, que nous apprendrons ce qu’il advint, de la vieille Maison des Jésuites, à partir de 1800.

Dans sa *Description topographique de la Province de Bas-Canada*, publiée à Londres en 1815, l’arpenteur Joseph Bouchette écrit:

A l’endroit appelé la crique de Sillery, il y a une plantation de Houblon. . . . Tout près de la plantation se trouvent un bâtiment pour la drèche, une brasserie et un logis, outre plusieurs dépendances,

<sup>15</sup>Archives de la Province de Québec, Aveux et Dénombrements, Régime français, vol. II, Déclaration no. 241, fol. 411. Le pied français (dit pied de roi) valait 1.10675 du pied anglais.

<sup>16</sup>Archives publiques du Canada, Documents constitutionnels, 1907, no. 18, Instructions au gouverneur Carleton, 3 janvier 1775, art. 21, douzièmement.

<sup>17</sup>Bail par-devant Moreau, notaire royal, dont l’original est conservé aux Archives de la Province de Québec, parmi les Papiers des Jésuites non encore classés.

<sup>18</sup>Acte collationné au bail précédent par D. Gonnière, greffier.

<sup>19</sup>Archives de la Province de Québec, Aveux et Dénombrements, Régime anglais, vol. I, pp. 194-6.

qui appartiennent à M. Hullett, propriétaire de la houblonnière; les deux premiers bâtiments méritent quelque respect, en ce que ce sont les vénérables restes d'une ancienne chapelle et de quelques autres bâtiments, élevés en 1637 par les Jésuites, pour servir de résidence à une mission occupée de leur entreprise favorite, la conversion des naturels du pays au Christianisme; ces vestiges d'un pieux zèle ont été pour un temps préservés d'une ruine totale, en ce que depuis quelques années, ils ont été réparés et appropriés à leur usage actuel.<sup>20</sup> En plus de refléter l'opinion contemporaine sur l'origine des "vénérables bâtiments" de l'anse de Sillery, le texte de Bouchette nous met sur la piste des occupants successifs de ces bâtiments.

C'est en 1805 que William Hullett, natif d'Herefordshire (Angleterre), avait loué, pour quinze ans, l'anse de Sillery "between Pointe à Pizeau and his House."<sup>21</sup> Mais déjà en juillet 1802 il y cultivait le houblon.<sup>22</sup> "His house—sa maison" est indiquée à l'endroit de l'actuelle maison des Jésuites sur un plan de 1814.<sup>23</sup>

Hullett mourut à Bath (Angleterre), le 8 décembre 1815.<sup>24</sup> En mai 1816, Robert Wood prend charge des terrains loués par Hullett.<sup>25</sup> Puis Madame Hullett (Lucy Cuvillier) annonce que la brasserie est à sous-louer, comprenant trois édifices: "Dwelling-house, brew-house and malt-house."<sup>26</sup>

Dans quel état étaient ces bâtiments? George Heriot, deputy post-master general of British North America, avait visité le Canada en 1806. L'année suivante, il publia à Londres un récit détaillé de son voyage. Voici ce qu'il avait vu à Sillery:

At Sillery, a league from Quebec, on the north shore, are the ruins of an establishment, which was begun in 1637; intended as a religious institution for the conversion and instruction of natives of the country, it was at one time inhabited by twelve French families. The buildings are placed upon level ground, sheltered by steep banks, and close by the borders of the river. They now consist only of two old stone-houses fallen to decay and of the remains of a small chapel. . . . The chapel has of late been repaired and fitted up for a malt house and some of the other buildings have been converted into a brewery.<sup>27</sup>

En 1820, date de l'expiration du bail, George William Osborne succéda à Hullett; la nouvelle location était pour neuf ans. Osborne fit faire de grosses réparations pour une somme de £168.7.6, soit plus de \$600. Ces réparations furent exécutées "to the House built in Stone," "to your stone house in this Cove," "on the Stone House situated in Sillery Cove, by permission of the Commissioner of Jesuits Estate."<sup>28</sup>

<sup>20</sup>P. 419.

<sup>21</sup>Papiers des Jésuites.

<sup>22</sup>*Gazette de Québec*. Hullett promet 10 livres de récompense pour trouver les malfaiteurs qui ont coupé plus de 400 vignes de houblon, à Sillery.

<sup>23</sup>Plan dressé par Joseph Bouchette, A.C., 12 janvier 1814, conservé aux archives des Terres et Forêts, Province de Québec.

<sup>24</sup>*Québec Mercury*, 2 avril 1816.

<sup>25</sup>*Ibid.*, mai 1816.

<sup>26</sup>*Ibid.*, supplément, 10 février 1819.

<sup>27</sup>George Heriot, *Travels through the Canadas, Containing a Description of the Picturesque Scenery on Some of the Rivers and Lakes* (London, 1807), 99.

<sup>28</sup>Papiers des Jésuites.

Usborne ne fit pas fortune, car dès 1822 Peter Patterson le remplaçait. Une nouvelle ère venait de s'ouvrir pour l'anse de Sillery: par suite du blocus continental européen, grâce auquel Napoléon Ier espérait épuiser l'Angleterre, celle-ci avait commencé de venir chercher au Canada le bois nécessaire à sa marine. Partis des rivières Richelieu et Gatineau, les radeaux abordaient dans les anses voisines de Québec. Au printemps de 1824, Peter Patterson avait demandé aux Commissaires des Biens des Jésuites la permission d'utiliser les vieux murs de pierre de la chapelle pour la construction d'un quai. L'agent, un M. Foy, après avoir visité les lieux, donna un avis favorable, et le motif qu'il apporta nous renseigne sur le site de la maison, par rapport à la chapelle: "The removal of the Ruins of the Old Chapel . . . would be of real advantage, the removal of the adjoining wooden shed would likewise be a greater security from accident by fire, it being placed too near the Dwelling house to be used as a deposit for Hay."<sup>29</sup> Or les pierres de base des murs de la vieille chapelle sont encore visibles aujourd'hui à une trentaine de pieds de la vieille maison des Jésuites: celle-ci est donc la Dwelling-House de 1806, de 1820, et de 1824.

On peut en apporter encore une autre preuve. En 1835 et 1836, le gouvernement faisait enquête sur les améliorations pouvant majorer la valeur des propriétés de l'anse. Le 5 février 1836, Charles A. Holt, écuyer, est interrogé: "L'eau venait-elle jusqu'au pied du Cap, avant qu'on y eut fait des améliorations, ou de quelle grandeur était la grève à haute marée?" M. Holt répond: "L'eau ne venait pas au pied du Cap, . . . vu qu'il y a encore une vieille maison de pierre bâtie par les Jésuites, qui est encore à un demi-acre du pied du Cap, et l'on voyait, il y a quelques années, les ruines d'autres vieux bâtiments, qui étaient encore plus éloignés du pied du cap." Le rapport de l'enquête décrit plus loin l'édifice comme une "maison en pierre à deux étages"; "un vieux bâtiment appartenant aux Jésuites," auquel on a fait subir des "améliorations avant 1829."<sup>30</sup>

Résumons l'histoire des derniers cent ans: James et John Jeffrey devinrent locataires de l'anse en 1836. Ils obtenaient un bail de sept ans, mais, dès 1839, ils étaient remplacés par Charles Campbell & Company, c'est-à-dire Charles Campbell et Henry Le Mesurier. En 1846, celui-ci continuait seul l'exploitation du bois. Son chantier devint le plus important de Sillery. En 1853, de locataire Le Mesurier devint propriétaire, ayant acheté, cette fois, du gouvernement cinquante-quatre arpents: l'anse prit le nom de Le Mesurier Cove. Henry Le Mesurier dirigea le chantier jusqu'en 1860; puis il le loua à Richard Reid Dobell. Le beau-frère de Dobell, et son associé, Thomas Beckett, fit de la vieille maison des Jésuites sa résidence et l'on installa dans la maison voisine les bureaux de la compagnie. L'Honorable Richard Reid Dobell—devenu ministre dans le cabinet Laurier—acheta en 1896 les terrains de Le Mesurier. Il mourut en Angleterre en 1902. Grâce à l'entremise de M. Pierre-Georges Roy, la succession, en 1924, fit don à la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec, sous certaines conditions, de la vieille maison tricentenaire. En 1946, toutes les propriétés des Dobell dans l'anse de Sillery étaient achetées par l'agent

<sup>29</sup>*Ibid.*

<sup>30</sup>Procès-verbaux des Délibérations de l'Assemblée Législative de Québec, 1835-6.



d'immeubles L.-P.-R. Thibodeau; celui-ci, ayant par la suite recouvert la maison, la revendit, en 1948, à M. Roland Gagné, de Pointe-au-Pic, qui l'a restaurée de fond en comble et convertie en un intéressant musée.<sup>31</sup>

### III

La maison des Jésuites de Sillery est-elle la plus vieille maison du Canada?

Le Manoir Mauvide, à Saint-Jean de l'Île d'Orléans, qui porte la marque des boulets de l'amiral Saunders, remonte au plus à 1734,<sup>32</sup> le Château Ramesay, à Montréal, date de 1704; le moulin de Mgr de Laval, à Château-Richer, fut construit en 1691; la maison Jolliet au pied de l'Ascenseur, à Québec, fut commencée en 1683;<sup>33</sup> l'aile dite de la procure, la plus ancienne partie du Séminaire de Québec, est de 1678, de même que la maison LaRue, à Saint-Jean de l'Île; le manoir de Pierre Boucher, à Boucherville, fut bâti en 1668 et le moulin banal de Sainte-Famille, en 1666.<sup>34</sup> La seule maison, à part de Sillery, pour laquelle, à ma connaissance, on a revendiqué publiquement l'honneur d'être "la plus ancienne," c'est le moulin seigneurial du Cap de la Madeleine, qu'on dit avoir été construit en 1651, par les Jésuites.<sup>35</sup> Pour affirmer que ce moulin, — à supposer qu'il ait vraiment été bâti à cette date, — est la plus ancienne maison existante, on se prévaut sans doute du feu qui, en 1657, "réduisit en cendres" les édifices de Sillery. Mais, loyalement et sans rien outrer, une maison reconstruite sur des murs datant de 1637 sera inévitablement jugée plus ancienne, avec les siècles, que celle dont la construction a commencé en 1651.

Si ce titre de "la plus vieille maison du Canada" n'est pas contestable en ce qui concerne la province de Québec, je me suis un instant demandé si l'ancienne Acadie, de quatre ans notre aînée, ne pourrait pas confondre et réduire à néant ma présomptueuse affirmation.

Tout le monde sait qu'en 1613, le poste missionnaire de Saint-Sauveur, l'établissement de Sainte-Croix et l'habitation de Port-Royal — tous bâtis de bois — furent pillés et brûlés par Samuel Argall,<sup>36</sup> que l'entreprise de la Hève, à peine ébauchée, ne survécut pas à son fondateur, Isaac de Razilly, mort en 1635. Mais peut-être, me disais-je, reste-t-il quelque chose d'important sur telle ou telle des baronnies concédées par William Alexander, vers 1629; ou sur le domaine de Charles Latour, soit au Cap Sable, soit à l'embouchure du fleuve Saint-Jean; ou sur le second Port-Royal, commencé en 1635 par Charles d'Aulnay-Charnisay. . . . Hélas! non. Des défrichés, des enfoncements du terrain, des cairns commémoratifs, des plaques de bronze, une excellente reconstitution exécutée à Lower Granville, en 1940, par le gouvernement canadien, les anciennes fortifications et l'hospitalier musée d'Annapolis Royal nous rappellent l'effort civilisateur d'il y a trois siècles; mais les habitations mêmes des humains qui fournirent cet effort ont depuis longtemps

<sup>31</sup>Paul-André Lamontagne, "Notes historiques sur la première église de Sillery, la vieille Maison des Jésuites et le monument Massé" (*L'Appel*, 19 mai 1949).

<sup>32</sup>J. Camille Pouliot, *Glanures historiques et familiales: L'Île d'Orléans* (Québec, 1927).

<sup>33</sup>La Société historique régionale de Québec, "Vieilles Maisons de Québec" (*Cahiers d'Histoire*, Première série, no. 1, 1947, 7-10).

<sup>34</sup>*Vieux Manoirs, Vieilles Maisons*, album publié par la Commission des Monuments historiques de la Province de Québec (Québec, 1927).

<sup>35</sup>*Le Devoir*, 20 avril 1949.

<sup>36</sup>Voir la *Relation* du P. Pierre Biard, chaps. XXV-XXIX.

disparu, tandis que la Vieille Maison des Jésuites, dans l'anse de Sillery, est encore debout: ses murs épais de pierre des champs remontent à 1637.

Outre la récente transformation de cette maison en musée, deux circonstances m'ont engagé à vous raconter, cette année en ce lieu, son histoire.

L'an 1949 rappelle le martyre des huit surhommes que tout le Canada, sans distinction de race ou de religion, honore comme les Saints Martyrs Canadiens: Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, et leurs compagnons. Or il est certain qu'avant de se rendre en Huronie ou en Iroquoisie, les Martyrs Canadiens séjournèrent dans la maison de Sillery. Le registre de la mission en témoigne formellement pour quatre d'entre eux: les Pères Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant et Noël Chabanel y conférèrent le baptême; le donné René Goupil y fut parrain. Le bon sens plaide pour les autres: imagine-t-on des frères exilés vivant voisins et ne se visitant pas? Le passage des Martyrs Canadiens dans la maison de Sillery donne à cette maison la valeur d'un reliquaire.

La seconde circonstance est le décès à Sillery, en 1646, d'un des premiers missionnaires de l'Acadie et du Canada.

A son retour des Trois-Rivières, le 18 mai 1646, le P. Jérôme Lalemant écrit dans le *Journal*: "J'y trouvai le P. Ennemond Massé, mort dans la nuit du 11 au 12, sur la minuit, et enterré en la nouvelle chapelle non encore achevée."

La première chapelle de Sillery fut probablement une pièce de la vaste résidence. Le fondateur avait laissé aux Jésuites une marge de trois ans pour construire une chapelle extérieure en l'honneur de la sainte Vierge. Sa mort en 1640, et l'acquittement incomplet, par la succession, des obligations contractées empêchèrent d'abord les Pères de se mettre à l'oeuvre. Au cours de 1644, grâce à un don des héritiers de Michel de Marillac, ancien garde des sceaux sous Louis XIII, ils entreprirent de bâtir l'église. Ce fut la première église de pierre au Canada. Elle fut bénite, le 8 mai 1647, jour de l'Apparition de saint Michel, dont elle devait porter le titre en mémoire du donateur. Pour remplir l'engagement pris envers M. de Sillery, on aménagea dans les transepts deux autels latéraux, dédiés l'un à la Vierge Marie, l'autre à saint Joseph.<sup>37</sup>

C'est dans cette "nouvelle chapelle non encore achevée," en face de la résidence, qu'avait été enterré le P. Massé, le 12 mai 1646. En 1869, deux prêtres, les abbés Laverdière et Casgrain, qui venaient de lire ce détail dans le vieux *Journal des Jésuites* retrouvé, résolurent de mettre à découvert les fondations de l'église, rasée en 1824, et d'en explorer avec soin le contenu. L'ouvrage terminé, ils déclarèrent que l'édifice avait la forme d'une croix, le portail étant tourné vers le fleuve et l'abside dessinant un hexagone. Ils avaient trouvé les restes du P. Massé "dans la chapelle latérale qui ouvre du côté de l'Évangile",<sup>38</sup> ils firent construire au même endroit une voûte de briques blanches et y replacèrent les ossements.<sup>39</sup>

L'un des deux premiers Jésuites à se consacrer aux missions canadiennes—le P. Biard et lui débarquèrent à Port-Royal le 22 mai 1611—et, à deux reprises, durant des séjours forcés en Europe, le grand respon-

<sup>37</sup>Papiers des Jésuites: De la chapelle de Sillery.

<sup>38</sup>Abbé H.-R. Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (Québec, 1878), 99 n.

<sup>39</sup>*Le Journal de Québec*, 27 juin 1870.

sable du mouvement missionnaire français vers le Canada, au XVII<sup>e</sup> siècle, le P. Ennemond Massé, méritait d'avoir un monument sur sa tombe. M. Henry Le Mesurier, encore propriétaire du terrain, le mit gracieusement à la disposition des deux abbés, et M. Richard Reid Dobell, le commerçant le plus en vue de Sillery, organisa une souscription. Le monument fut dévoilé le 26 juin 1870.<sup>40</sup> C'est la société Saint-Jean-Baptiste (section de Sillery) qui l'entretient depuis, et elle y dépose chaque été une couronne.

Noël Brûlart de Sillery, Ennemond Massé, nos Saints Martyrs Canadiens: à eux seuls, ces noms glorieux doivent nous rendre chère la Vieille Maison des Jésuites—la plus vieille au Canada—et nous inspirer de la reconnaissance envers ceux qui, depuis 1637, nous l'ont tour à tour conservée, restaurée, ressuscitée.

#### DISCUSSION

*Mr. Stanley* said that the establishment of the mission at Sillery was the first attempt in Canadian history to solve the problem of cultural contact of the whites and the Indians. It was a problem which still remains with us. *Mr. Stanley* said that Father Pouliot's paper raised the point of the preservation of historic buildings in Canada. The Historic Sites and Monuments Board had done important work in marking sites, but it lacked the funds necessary to undertake the work of preserving important historical monuments, such, for instance, as the Citadel of Halifax. Here is one of the great historic monuments of Canada falling into decay. Fort Henry at Kingston is a magnificent example of what can be done. The restoration of Fort Henry might well be repeated in the Halifax Citadel.

---

<sup>40</sup>*Ibid.*